



No de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DU QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DUPUY  
DISTRICT D'ABITIBI**

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Dupuy tenue le 14 novembre 2023, à 19 h 00, au Pavillon des Sports de Dupuy.

Sont présents(es), les conseillers(ères) :

Siège #1 – Ronald Lévesque  
Siège #2 – Pascal Corriveau  
Siège #3 – Sylvie Germain  
Siège #5 – Denise Lessard-Morin  
Siège #6 – Rémi Kelley

Est absent, le conseiller :

Siège #4 – Mario Boudreau

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Alain Grégoire.

Madame Karolane Pronovost-Paquin, greffière adjointe par intérim, assiste également à cette séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, le maire monsieur Alain Grégoire déclare la session ouverte.

197-2023

**02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**01 - Ouverture de la séance**

**02 - Adoption de l'ordre du jour**

**03 - Correspondance**

**04 - Adoption des procès-verbaux**

**04.01** - Séance ordinaire du 17 octobre 2023

**04.02** - Séance extraordinaire du 30 octobre 2023

**05 - Trésorerie**

**05.01** - Approbation des comptes à payer pour le mois **d'octobre 2023** :

- Liste des comptes : **127 897,94 \$**
- Liste des salaires : **16 582,80 \$**

**05.02** - Dépôt : état comparatif au 31 décembre 2023

**06 - Administration et législation**

**06.01** - Nouveau Pacte fiscal

**06.02** - Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024



No de résolution  
ou annotation

## **07 - Aménagement : Urbanisme et développement**

**07.01** - Règlement 07-2023 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes de la MRC d'Abitibi-Ouest

## **08 - Voirie locale**

**08.01** - Déneigement des cours et stationnements de la Municipalité – Hiver 2023-2024

## **09 - Sécurité publique**

**09.01** - Entente intermunicipale de fourniture de services en sécurité incendie

## **10 - Loisirs et culture**

**10.01** - Office d'habitation Lac-Abitibi secteur Dupuy

## **11 - Santé et Bien-être**

**11.01** - Présentation : « *La Grande danse d'automne* »

## **12 - Résolutions diverses**

**12.01** - Modification de la résolution 178-2021 : tarification des frais de déplacements pour les élus, les employés municipaux et les membres de comités

**12.02** - Emplois d'été

**12.03** - Entente relative au contrôle des animaux – SPCA

**12.04** - Vente pour non-paiement de taxes

## **13 - Affaires du maire et des conseillers**

## **14 - Période de questions**

## **15 - Levée de la séance**

EN CONSÉQUENCE  
SUR PROPOSITION DE monsieur Pascal Corriveau  
APPUYÉ PAR madame Denise Lessard-Morin  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

## **03 - CORRESPONDANCE**

Monsieur le maire, Alain Grégoire, informe les membres du conseil de la correspondance reçue :

- Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) :
  - Lettre : installation de bornes de recharge électrique avec stationnements dans l'emprise routière de la Route 111, dans la Municipalité de Dupuy refusée.





No de résolution  
ou annotation

198-2023

#### 04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

##### 04.01 - Séance ordinaire du 17 octobre 2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 17 octobre 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE  
SUR PROPOSITION DE monsieur Ronald Lévesque  
APPUYÉ PAR madame Sylvie Germain  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 17 octobre 2023, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

199-2023

##### 04.02 - Séance extraordinaire du 30 octobre 2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 30 octobre 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE  
SUR PROPOSITION DE madame Denise Lessard-Morin  
APPUYÉE PAR monsieur Ronald Lévesque  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 30 octobre 2023, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

200-2023

#### 05 - TRÉSORERIE

##### 05.01 - Approbation des comptes à payer pour le mois d'octobre 2023

ATTENDU QUE la liste des dépenses autorisées et celle des salaires pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre 2023 ont été présentées aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE  
SUR PROPOSITION DE monsieur Ronald Lévesque  
APPUYÉ PAR madame Sylvie Germain  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les listes des comptes suivants soient acceptées :

- A) Liste des comptes au montant de 127 897,94 \$
- B) Liste des salaires au montant de 16 582,80 \$

QUE la liste des dépenses soit le rapport d'autorisation des dépenses.





No de résolution  
ou annotation

### 05.02 - Dépôt : état comparatif au 31 décembre 2023

Monsieur Alain Grégoire, maire, dépose l'état comparatif au 31 décembre 2023 pour faire partie intégrante, comme si ici au long reproduit, des présentes minutes.

## 06 - ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

### 06.01 - Nouveau Pacte fiscal

Monsieur le maire, Alain Grégoire, informe les membres du conseil du nouveau Pacte fiscal.

201-2023

### 06.02 - Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024

ATTENDU QUE conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la Municipalité de Dupuy a adopté, lors de sa séance tenue le 14 novembre 2023, une résolution par laquelle est établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2024;

ATTENDU QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024;

SUR PROPOSITION DE madame Sylvie Germain  
APPUYÉE PAR monsieur Pascal Corriveau  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DATE	HEURE	LIEU
9 janvier 2024	19 h 00	Pavillon des Sports de Dupuy
13 février 2024	19 h 00	Pavillon des Sports de Dupuy
12 mars 2024	19 h 00	Pavillon des Sports de Dupuy
9 avril 2024	19 h 00	Pavillon des Sports de Dupuy
14 mai 2024	19 h 00	Pavillon des Sports de Dupuy
11 juin 2024	19 h 00	Pavillon des Sports de Dupuy
9 juillet 2024	19 h 00	Pavillon des Sports de Dupuy
13 août 2024	19 h 00	Pavillon des Sports de Dupuy
10 septembre 2024	19 h 00	Pavillon des Sports de Dupuy
8 octobre 2024	19 h 00	Pavillon des Sports de Dupuy
12 novembre 2024	19 h 00	Pavillon des Sports de Dupuy
10 décembre 2024 extraordinaire	19 h 00	Pavillon des Sports de Dupuy
10 décembre 2024	20 h 30	Pavillon des Sports de Dupuy

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.





No de résolution  
ou annotation

202-2023

## 07 - AMÉNAGEMENT : URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

### 07.01 - Règlement numéro 07-2023 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes de la MRC d'Abitibi-Ouest

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy a pris connaissance du Règlement numéro 07-2023 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes ainsi que de la résolution numéro 23-2023 adoptant ledit règlement de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest;

EN CONSÉQUENCE  
SUR PROPOSITION DE madame Sylvie Germain  
APPUYÉE PAR madame Denise Lessard-Morin  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'INFORMER les citoyens du Règlement numéro 07-2023 de la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest modifiant le Règlement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes.

## 08 - VOIRIE LOCALE

203-2023

### 08.01 - Déneigement des cours et stationnements – Hiver 2023-2024

SUR PROPOSITION DE monsieur Pascal Corriveau  
APPUYÉ PAR monsieur Ronald Lévesque  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE MANDATER madame Nicole Breton, directrice générale intérimaire, d'octroyer un contrat, de gré à gré, relatif au déneigement des cours, stationnements et autres pour la période hivernale 2023-2024.

## 09 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 09.01 - Entente intermunicipale de fourniture de services en sécurité incendie

Monsieur Alain Grégoire, maire, précise les récents développements concernant l'entente intermunicipale de fourniture de services en sécurité incendie. Il mentionne également la rencontre d'information du 14 novembre 2023 pour les municipalités ne possédant pas de caserne.

Les avantages d'une telle entente sont détaillés.

## 10 - LOISIRS ET CULTURE

204-2023

### 10.01 - Office d'habitation Lac-Abitibi secteur Dupuy

SUR PROPOSITION DE madame Sylvie Germain  
APPUYÉE PAR monsieur Pascal Corriveau  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE La Société d'habitation du Québec (SHQ) pour l'Office d'habitation Lac-Abitibi secteur Dupuy, remette des documents à faire adopter par le conseil municipal de la Municipalité;



No de résolution  
ou annotation

QUE la Municipalité de Dupuy adopte les documents suivants :

- Le plan pluriannuel d'intervention 2023 daté du 24 mars 2023 de la Société d'habitation du Québec pour l'Office d'habitation Lac-Abitibi secteur Dupuy, tel que soumis;
- Les budgets révisés par la Société d'habitation du Québec datés du 6 avril 2023, du 24 juillet 2023 et du 29 septembre 2023 pour l'Office d'habitation Lac-Abitibi secteur Dupuy, tels que soumis;
- Le plan pluriannuel d'intervention révisé en date du 29 août 2023 par la Société d'habitation du Québec pour l'Office d'habitation Lac-Abitibi secteur Dupuy, tel que soumis.

## 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

### 11.01 - Présentation : « La Grande danse d'automne »

La vidéo de « La Grande danse d'automne » sera présentée à la fin de la séance.

## 12 - RÉOLUTIONS DIVERSES

205-2023

### 12.01 - Modification de la résolution 178-2021 : tarification des frais de déplacements pour les élus, employés municipaux et les membres de comités

ATTENDU QUE lors de la séance extraordinaire du 16 novembre 2021, par la résolution 178-2021, les frais de déplacements (tarif fixe pour l'année) ont été fixés à 0,59 \$/km pour les élus et autres employés (du point de départ);

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE madame Denise Lessard-Morin

APPUYÉE PAR monsieur Ronald Lévesque

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les frais de déplacements (tarif fixe pour l'année) soient fixés à 0,61 \$/km pour les élus et employés ainsi que les membres de comités (du point de départ).

206-2023

### 12.02 - Emplois d'été

SUR PROPOSITION DE monsieur Rémi Kelley

APPUYÉ PAR monsieur Pascal Corriveau

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE deux (2) étudiants seront engagés pour des travaux pendant l'été 2024;

DE DÉPOSER des demandes auprès d'Emploi Canada afin d'obtenir des subventions pour l'embauche de deux (2) étudiants en période estivale.





No de résolution  
ou annotation

207-2023

### 12.03 - Entente relative au contrôle des animaux

#### Reconduction

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de reconduire une entente relative au contrôle des animaux entre la Municipalité de Dupuy et la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) Abitibi-Ouest;

CONSIDÉRANT QUE le montant forfaitaire est de 4 007,15 \$ pour un (1) an, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024;

EN CONSÉQUENCE  
SUR PROPOSITION DE madame Sylvie Germain  
APPUYÉE PAR monsieur Ronald Lévesque  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Dupuy reconduise l'entente relative au contrôle des animaux avec la SPCA Abitibi-Ouest.

208-2023

#### Autorisation de signature

SUR PROPOSITION DE madame Denise Lessard-Morin  
APPUYÉE PAR monsieur Pascal Lévesque  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE monsieur Alain Grégoire, maire, soit autorisé à signer l'entente relative au contrôle des animaux avec la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) Abitibi-Ouest, pour et au nom de la Municipalité de Dupuy;

QUE l'entente fasse partie intégrante de la présente comme si, ici, au long reproduite.

209-2023

### 12.04 - Vente pour non-paiement de taxes

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de Dupuy de transmettre au bureau de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal;

SUR PROPOSITION DE madame Denise Lessard-Morin  
APPUYÉE PAR madame Sylvie Germain  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la directrice générale et greffière-trésorière intérimaire transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC d'Abitibi-Ouest, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente;

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soient transmis à la MRC d'Abitibi-Ouest.



No de résolution  
ou annotation

### 13 - AFFAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Monsieur le maire, ainsi que les conseillers(ères), informent la population sur divers dossiers.

### 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions de 19 h 55 à 20 h 45.

#### La Grande danse d'automne

Présentation d'une vidéo concernant le spectacle de « *La Grande danse d'automne* » qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre dernier à Dupuy.

210-2023

### 15 - LEVÉE ET FERMETURE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION DE monsieur Ronald Lévesque  
APPUYÉ PAR madame Sylvie Germain  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette séance ordinaire soit levée et fermée. Il est 20 h 50.

Alain Grégoire  
Maire

Karolane Pronovost-Paquin  
Greffière adjointe par intérim

ADOPTÉ LE : 18 décembre 2023

*Je, Alain Grégoire, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*